

Les Potins d'Uranie

Le droit de rester «internelligent»

AL NATH

Le numéro de mars 1998 de la revue américaine *Sky & Telescope* comporte plusieurs contributions à connotations sociologiques qui méritent que l'on s'y arrête quelque peu. Bien sûr, elles sont d'abord relatives au contexte nord-américain, mais en sommes-nous tellement éloignés au point de les ignorer totalement?

La première série de réflexions s'articule autour de la énième analyse, celle-ci sous la plume de DAVID H. LEVY, des leçons à tirer du suicide collectif des trente-neuf membres de la secte californienne de la «Porte du Ciel» (Heaven's Gate) qui avait défrayé la chronique en mars 1997. Le rédacteur en chef du journal, LEIF J. ROBINSON, lui fait un écho tout particulier en y consacrant aussi entièrement l'éditorial du numéro sous le titre «Les [astronomes] amateurs ont des responsabilités».

Le cœur de l'argumentation se focalise, d'une part, sur le rôle joué par un astronome amateur qui avait annoncé sur certains médias nationaux sa détection d'un objet saturnien près de la comète Hale-Bopp et, d'autre part, sur la caisse de résonance que cette déclaration trouva sur Internet. Cet objet y fut transformé en *ovni* se cachant derrière la comète avant de devenir l'appel vers la mort pour la secte en question.

Robinson se lamente sur l'image regrettable ainsi donnée à l'ensemble des astronomes amateurs et sur la nécessité d'expliquer encore et toujours pourquoi ceux-ci ne croient pas à l'existence des petits hommes verts extraterrestres. Dans son article, Levy rappelle quelques-unes des malédictions historiquement associées aux comètes et quelques événements plus récents déclenchés par ces visiteurs chevelus.

Les astronomes amateurs francophones ont peu à apprendre dans le domaine, car Camille Flammarion lui avait déjà consacré un chapitre très complet de son *Astronomie populaire*. Il est peu vraisemblable qu'aucun lecteur de l'ouvrage ait jamais pris ces anecdotes pour autre chose que ce qu'elles sont: des illustrations, non seulement de l'ignorance de la nature des comètes autrefois, mais aussi de la bêtise et de la crédulité humaines.

Car c'est bien là le fond du problème: de même qu'il est difficile d'empêcher l'un ou l'autre illuminé d'énoncer des

inepties sur des médias (et d'éviter que des modérateurs peu précautionneux sévissent sur ceux-ci laissent n'importe quoi se propager), de même ne doit-on pas se sentir obligé de porter sur ses épaules la responsabilité de toutes les erreurs qui peuvent en découler, aussi tragiques fussent-elles.

Restons sereins. Informons et éduquons le plus objectivement possible et par tous les moyens disponibles, mais n'espérons pas au-delà de ce qui peut raisonnablement être attendu de la société actuelle. Celle-ci est certes dotée de formidables outils de communication et de propagation de l'information, mais ils sont souvent axés vers le sensationnalisme et s'ouvrent beaucoup plus facilement aux «coups» médiatiques plutôt qu'au labeur quotidien et progressif – qui est pourtant la seule source assurée de résultats de qualité.

Bien sûr, les astronomes amateurs doivent se sentir concernés par les inadéquates déviations de leur passion, et les organes médiatiques ont-ils des responsabilités en la matière, mais ne s'agit-il pas plus fondamentalement de revoir le processus global d'éducation et de responsabilisation d'une société adulte donnant parfois de sérieux signes de démission en la matière? Tout un programme certes, mais où la vision cosmique que peuvent apporter des astronomes amateurs et professionnels peut sainement ramener à un sens pragmatique des réalités, souvent bien éloignées de la fiction omniprésente sur les médias.

Les visiteurs réguliers des Etats-Unis sont les observateurs souvent amusés des grandes croisades s'organisant dans ce pays sur l'un ou l'autre thème. Internet n'y a évidemment pas échappé et un débat particulièrement chaud a été généré par la proposition du «décret sur la décence des communications» (Communication Decency Act - CDA) dont le but était d'empêcher (surtout sur Internet) l'exposition d'enfants à des propos ne leur convenant pas.

Comme le rappelleront régulièrement des pères créateurs de l'Internet et du World-Wide Web, ainsi que bien d'autres intervenants, le fond du problème avait pourtant bien plus à voir avec la mission éducative et l'autorité parentales que de faire décider par une abstraction étatique ce qui était décent ou

ne l'était pas. Le décret fut rejeté, laissant les responsabilités là où elles devaient être au premier chef – aux parents et aux éducateurs.

Aurait-on imaginé que cela pût concerner l'astronomie? Comme l'indique pourtant Stuart J. Goldman dans un autre article de *Sky & Telescope* de mars 1998, des particuliers et des institutions utilisent maintenant des logiciels bloquant l'apparition de documents électroniques (pages web ou autres) lorsque des mots «interdits» (ou plutôt décrétés comme tels par l'auteur du logiciel) ont été détectés.

Goldman donne l'exemple de l'expression «œil nu» (naked eye) utilisée dans des pages de *Sky Online*, le site web de *Sky & Telescope*, qui furent ainsi censurées avec même la recommandation d'alerter les autorités. Evidemment les logiciels en question sont incapables de faire la part des choses ou d'évaluer un contexte. Voilà donc les informaticiens de *Sky & Telescope* obligés de réécrire les pages de leur site en utilisant l'expression «œil non assisté» au lieu d'œil nu pour ne plus se faire rejeter par ces inquisiteurs informatiques.

Où allons-nous? Sommes-nous en train de perdre le droit de rester intelligents et d'espérer que nos enfants le deviennent un jour? Si une telle mode arrive chez nous – et compte tenu de notre penchant latino-européen pour les doubles sens et les jeux de mots – non seulement devons-nous éviter de parler d'yeux nus, de queues de comètes, de fentes de coupôles, de raies excitées, etc., mais peut-être aussi devons-nous supprimer du vocabulaire astronomique les trous noirs et autres observations X, sans oublier qu'une société d'amateurs ne pourra plus mentionner dans un rapport d'activités que ses membres ont procédé à l'érection de leur coupole dont ils envisagent de chauffer les dépendances avec un poêle à mazout... Mamma mia!

L'offense potentielle ne réside évidemment pas dans les termes et expressions utilisés, parfaitement légitimes, mais dans la signification alternative qui pourrait leur être attribuée. Et des esprits tortueux ou obsédés peuvent évidemment trouver des doubles sens à chaque mot. On en revient donc à un problème de société et d'éducation. La construction d'une liste d'interdits peut d'ailleurs être vue non seulement comme une restriction à la liberté fondamentale d'expression (un des principaux arguments contre le CDA), mais également comme la meilleure façon d'attirer l'attention et de donner une importance inutile à l'autre sens des termes et expressions incriminés.

Plutôt que de se lancer dans des campagnes donquichottesques aux objectifs douteux, occupons-nous des vraies questions, sans prêter des intentions malicieuses à ceux qui n'en ont pas, et

efforçons-nous de faire pénétrer au mieux notre compréhension scientifique des phénomènes naturels et notre appréhension de la place exacte de l'homme dans l'univers. Le développement d'un

esprit critique et d'une maturité réelle de pensée, couplé à une éducation en bonne et due forme, seront nos meilleurs atouts. Evidemment, ce n'est pas toujours le chemin le plus facile.
